

Alain Rabatel (2021), *La Confrontation des points de vue dans la dynamique figurale des discours. Énonciation et interprétation*, Fribourg, Lambert - Lucas, 664 p.

Romain Billet



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/narratologie/17227>

DOI: 10.4000/14g79

ISSN: 1765-307X

Publisher

LIRCES

Electronic reference

Romain Billet, "Alain Rabatel (2021), *La Confrontation des points de vue dans la dynamique figurale des discours. Énonciation et interprétation*, Fribourg, Lambert - Lucas, 664 p. ", *Cahiers de Narratologie* [Online], 47 | 2025, Online since 29 July 2025, connection on 23 August 2025. URL: <http://journals.openedition.org/narratologie/17227> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/14g79>

This text was automatically generated on August 23, 2025.



The text only may be used under licence CC BY-NC-ND 4.0. All other elements (illustrations, imported files) are "All rights reserved", unless otherwise stated.

Alain Rabatel (2021), *La Confrontation des points de vue dans la dynamique figurale des discours. Énonciation et interprétation*, Fribourg, Lambert - Lucas, 664 p.

Romain Billet

Introduction

- 1 *Captatio benevolentiae* oblige, Alain Rabatel concède à ceux qui entreprendront la lecture de *La Confrontation des points de vue dans la dynamique figurale des discours* que l'ouvrage ne sacrifie pas à « la double injonction » d'époque « de l'allégé et du court¹ ». La justification de cette ampleur – près de six cents pages grand format – est d'abord à trouver dans la complexité même du sujet abordé, la « figuralité », et dans l'angle d'attaque adopté, puisque cette figuralité est « appréhendé[e] d'un point de vue énonciatif tous azimuts [...] qui considère que l'énonciation traverse tous les paliers d'organisation du texte² ». L'inflation de l'ouvrage n'est donc autre, ici, que le prix à payer de la précision et de l'ambition totalisante et transversale de sa démarche.
- 2 Vingt-deux chapitres, dont un certain nombre a antérieurement paru sous forme d'articles, illustrent différents aspects de cette dynamique figurale. Ils sont complétés par une copieuse et dense introduction, qui reprend et réagence certaines sections des articles de manière à articuler la plupart des idées clés de l'ouvrage et à en manifester l'unité. Le tout est assorti d'une conclusion générale assez brève qui, après un rappel des principaux acquis théoriques obtenus, entreprend un dialogue avec l'ouvrage de Régis Debray, *Du génie français*³, pour mieux s'interroger sur l'intrication entre figuralité (dûment illustrée par la verve polémiste de Debray), textualité et communauté (sociale

et politique). Deux précieux index, *nominum* et *rerum*, et une bibliographie complètent le volume.

- 3 Je présenterai l'ouvrage d'A. Rabatel en deux temps, le premier consacré à l'explication des principaux concepts mobilisés par l'auteur ainsi qu'à leur cohérence au sein du cadre théorique général qui fonde leur pertinence, le second consacré à un balayage, chapitre après chapitre, de l'ensemble du livre. Un tel *modus operandi* fera, je l'espère, adéquatement ressortir deux qualités majeures de l'ouvrage : d'une part l'unité qui le traverse et constitue chaque chapitre en complément utile de l'ensemble, d'autre part la polyvalence d'un cadre théorique éclairant une multiplicité de dynamiques figurales spécifiques.

I. Une approche pragma-énonciative des discours (écrits et oraux)

Dynamique figurale et monisme linguistique

- 4 Quelques mots sur le titre de l'ouvrage s'imposent ici. En nommant « dynamique figurale » la production de ce que l'on a coutume d'appeler – quelque peu scolairement – les « figures de style », A. Rabatel inscrit son propos dans une conception interactionnelle et holistique des figures, qui pense leur manifestation en discours comme nécessairement située. C'est en effet la situation, interdiscursive, interlocutive, socio-culturelle, en un mot pragmatique, qui détermine le caractère dynamique du fait figural, dans la mesure où celui-ci constitue toujours une forme de négociation *hic et nunc* avec les conditions pragmatiques depuis lesquelles s'énoncent les discours. La figuralité est donc dynamique *en énonciation*, puisque sa construction relève d'une stratégie argumentative et/ou d'élaboration d'une certaine image de soi. Mais la figuralité est aussi dynamique *en interprétation*⁴, à partir du moment où l'on envisage la figure non plus sous l'angle du sens figuré, mais sous celui de la « saillance » linguistique, c'est-à-dire dans sa propension à manifester par elle-même une forme de « marquage ». Adoptant ici la définition forgée par Marc Bonhomme, selon qui « [u]ne figure est une forme discursive marquée, libre et mesurable qui renforce le rendement des énoncés⁵ », A. Rabatel ouvre la figuralité au dynamisme dialectique du Même et de l'Autre, à partir de quoi émergent les différentes formes de marquage figural : « il suffit qu'un fragment d'énoncé, un énoncé, ou une portion de texte d'un empan plus vaste se détache d'un fond (qu'il s'agisse du co-texte ou de normes attendues, etc.) et se signale à l'attention, pour faire figure⁶ ». Une telle conception du phénomène figural autorise que l'on y intègre des phénomènes considérés souvent comme non figuraux, à l'instar des lapsus, des répétitions litaniques ou des listes dont le marquage stylistique s'actualise dans le repérage qu'en fait l'énonciataire⁷.
- 5 Dans la lignée des recherches sur les figures ayant mis au jour leur apport représentationnel et cognitif⁸ au plan langagier, A. Rabatel insiste particulièrement sur la valeur argumentative du phénomène. Contre une approche dualiste du langage dissociant les formes du dire et les contenus du dit, contre les théories du style comme écart qui découlent de cette conception du langage, A. Rabatel affirme avec force la solidarité entre spécification des formes et spécification du sens pour mieux envisager toute manifestation figurale dans sa singularité irréductible. C'est dans ce cadre inspiré entre autres de Maurice Merleau-Ponty⁹, selon lequel il n'existe aucune manière

originale de parler qui ne serait en même temps une manière originale de penser, que se nouent les problématiques de l'argumentation, de la confrontation des points de vue, et de la figuralité. L'articulation de ces notions est simple en principe : tout énoncé, et *a fortiori* toute figure, implique un jeu, plus ou moins complexe, de point(s) de vue. Ces derniers sont soumis à une visée argumentative spécifique orientant nos manières de concevoir tant les objets que les sujets du discours :

[...] la dynamique figurale permet de penser l'impensable, ou, à tout le moins, des impensés. Elle récuse les discours de vérité absolue et de domination au nom de cette même conception. Et elle ne se satisfait pas davantage du règne des manières doxales de dire qui reconduisent les prêts-à-penser¹⁰.

- 6 La confrontation des points de vue qui perce dans le langage, et singulièrement dans les processus de figuralisation, définit l'ambition sociale, politique, éthique des travaux d'A. Rabatel sur le langage, conçu comme une trame de discours – donc de points de vue – en relation : relation conflictuelle, pacifique voire de simple voisinage sans prise en compte¹¹.

La notion de point de vue linguistique

- 7 Avec le point de vue, on touche en effet à la clé de voûte notionnelle de *La Confrontation des points de vue* et de l'œuvre d'A. Rabatel en général. La conception rabateliennne du « point de vue » se distingue de la notion de focalisation littéraire, contrairement à une tradition qui fait de ces termes des synonymes ou quasi-synonymes¹². Le point de vue est le mode d'appréhension global du monde tel qu'il peut être inféré à partir des discours. Il ne se confond donc pas avec la focalisation qui se réduit quant à elle au mode d'appréhension *perceptif* du monde représenté, puisque le point de vue rabatélien intègre en outre tous les paramètres susceptibles de façonner l'appréhension, à commencer par... la multiplicité même des points de vue que sont par exemple telle ou telle *doxa*, tel ou tel courant d'opinion marginal ou dominant, toute forme de discours rapporté. Aussi les points de vue sont-ils inséparables des discours qui nécessairement les impliquent, puisqu'à toute « position d'un objet du discours » correspond un point de vue. Solidaire de ce que Georges Kleiber appelle le « mode de donation de la référence¹³ », le point de vue rend ainsi compte de l'articulation entre l'énonciateur, la forme de son discours et l'objet de son discours :

Au plan linguistique, je considère comme PDV [point de vue] le fait que toute prédication, donnant une quelconque information sur un quelconque objet-du-discours, relative à son sens, renseigne de surcroît¹⁴ sur le point de vue de l'énonciateur sur l'objet. Ce point de vue est indiqué par la façon dont le référent est construit en discours, par les choix de nomination, qualification, quantification, modalisation, d'ordres des mots, de mise en relief, de progression thématique, etc., et montre qu'il est impossible de dissocier l'objet de son « commentaire » (Ducrot 1993)¹⁵.

- 8 L'élucidation des différentes strates que forment le, ou les PDV intégrés aux énoncés, l'élucidation des éventuels « commentaires » et jugements qui s'y ajoutent ainsi que des relations que ces commentaires, et à travers eux les énonciateurs, entretiennent, tel est le prisme d'analyse des figures, envisagées comme autant de cas particuliers de « construction de *points de vue en confrontation*¹⁶ ».

Locuteur vs énonciateur

- 9 Avec un réel souci pédagogique, A. Rabatel entreprend de clarifier certains instruments de « la boîte à outils théorico-pratique pour penser l'actualisation des points de vue¹⁷ » qu'il entend mettre à disposition des chercheurs et des étudiants de lettres. Une distinction aussi élémentaire qu'importante consiste, à partir des travaux d'Oswald Ducrot, en la « déliaison locuteur / énonciateur [...] utile pour rendre compte des jeux de feuilletage des voix¹⁸ ». La mobilité énonciative des locuteurs en découle, qui témoigne plus généralement du phénomène de « mobilité empathique¹⁹ » et met en relief le rapport éthique et politique des locuteurs avec l'altérité sous toutes ses formes. Martha Nussbaum et Cynthia Fleury, notamment, nourrissent ici la réflexion philosophique à laquelle conduit l'investigation pragma-énonciative d'A. Rabatel. Énonciativement, cognitivement et émotionnellement mobiles, les locuteurs, c'est-à-dire les producteurs effectifs des discours, élisent différentes modalités de « prise en charge » d'autres points de vue que le leur, intégrant ainsi de façon plus ou moins empathique d'autres énonciateurs qu'eux-mêmes dans leur discours. Autrement dit, du locuteur, auteur du discours, doit *théoriquement et méthodologiquement* être distingué l'énonciateur, auteur du point de vue, car si les deux figures du locuteur et de l'énonciateur peuvent *en pratique* se distinguer (cas de dialogisme), elles peuvent aussi, toujours *en pratique*, se rejoindre (émission par un locuteur d'un point de vue dont il assume l'auctorialité). Si l'on considère maintenant la possibilité pour tout discours de retransmettre les paroles ou le point de vue d'autrui, apparaît la possibilité, et même l'utilité, de distinguer le locuteur premier (L1) du locuteur second (L2) et l'énonciateur premier (E1) de l'énonciateur second (e2²⁰) afin de distinguer les différents régimes de prise en charge et de confrontation des points de vue. Aussi L1 peut-il exprimer son propre point de vue (E1), mais également les « hétéro PDV » face auxquels il se positionne, que ces hétéro PDV accompagnent un discours rapporté – auquel cas e2 est aussi présent en tant que L2 dans le discours de L1 – ou non.

Prise en compte vs prise en charge

- 10 Ces deux notions permettent d'explicitier l'attitude des énonciateurs vis-à-vis des PDV qui traversent leurs discours. À la différence de la prise en compte qui consiste à entériner l'existence d'un PDV sans se positionner en terme d'accord ou de désaccord sur son contenu propositionnel, la « prise en charge consiste à dire que le PDV prédiqué par l'énonciateur est vrai et a de la valeur pour lui²¹. » Il importe de garder à l'esprit les distinctions précédentes entre locuteurs et énonciateurs ainsi que la possibilité pour l'énonciation de se feuilletter en E1, e2, etc. Un exemple personnel, extrait de *L'Avare* de Molière, permettra de clarifier les notions et d'en montrer l'efficacité heuristique. Il s'agit de la réplique fameuse de Valère que parachève, non sans brio, une habile ruse énonciative :
- VALÈRE : – Apprenez, maître Jacques, vous et vos pareils, que c'est un coupe-gorge qu'une table remplie de trop de viandes ; que pour se bien montrer ami de ceux que l'on invite, il faut que la frugalité règne dans les repas qu'on donne ; et que, suivant le dire d'un ancien, il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger²².
- 11 Locuteur premier, Valère élabore un bel adage en forme d'antimétabole²³, qu'il attribue explicitement à « un ancien ». Puisque son propos est restitué, *mutatis mutandis*, au discours indirect, l'autorité invoquée correspond à un locuteur/énonciateur second, l2/

e2, mais dont l'énonciateur/locuteur premier (L1/E1) ne prend pas *réellement* en charge le PDV. À cela, deux raisons : d'une part le PDV de l2/e2 est détourné de son sens originel par le changement de contexte énonciatif que lui fait subir Valère, et d'autre part la prise en charge de cet hétéro-PDV détourné est *feinte*.

- 12 Avant la feinte, examinons le mécanisme de détournement énonciatif. Rappelons d'abord qu'ici l2 et e2 sont une seule et même personne, et que le PDV de e2 est bien pris en charge par l2 pour qui ce PDV possédait, dans le *hic et nunc* de son énonciation initiale, valeur de vérité (du moins, on peut raisonnablement le supposer). En revanche, ce n'est pas ce PDV que prend en charge L1/E1 (Valère), pour la raison que, dans le contexte où il est proféré, l'adage est détourné de ses fonctions édifiante et argumentative premières. Adressé au valet Jacques, l'adage vise en premier lieu à séduire le témoin essentiel de ce dialogue, l'avare Harpagon qui ne peut qu'applaudir à ces appels à la frugalité et à l'économie qui en découle. Au PDV prônant une sage modération pris en charge par e2²⁴, E1 substitue, ou plutôt additionne, un second PDV, le sien, que le contexte pragma-énonciatif invite à évaluer moins sur son contenu propositionnel – ici déplacé de son sens originel vers une justification de la ladrerie – que sur son efficacité rhétorique : Valère conquiert Harpagon en flattant son plus mauvais penchant et en construisant pour soi-même l'ethos le plus à même de plaire à un avare néanmoins soucieux de sauver quelques restes d'apparences. En clair, la citation marque, dans le discours de L1, la présence à la fois de l2 (discours indirect) et de e2 dans la mesure où est vraisemblable la postulation suivant laquelle l2 énonçait son propre PDV au moment de proférer son adage. L'adage cité marque *en même temps* la présence d'un E1 et d'un e2 dans le discours de L1, puisque E1 ne s'efface pas au profit d'un hétéro-PDV qu'il ne ferait que répéter, mais fait entendre le PDV de e2 tout en le réorientant pragmatiquement dans une direction radicalement différente de sa visée originelle. Au lieu de l'instruction philosophique de l'auditoire *a priori* bienveillante avec PDV2, on passe à sa manipulation pure et simple avec un PDV1 qui ressemble *formellement* au précédent, puisqu'il le cite, mais s'en distingue *effectivement*.
- 13 Remarquablement élaboré, ce montage énonciatif manifeste la possibilité qu'ont les énonciateurs de *feindre* la prise en charge des PDV qu'ils intègrent à leurs discours, et rend particulièrement apparente la distinction rabatéenne entre *prise en charge* et *prise en compte* des PDV. Parce qu'il joue sur le PDV de e2 pour séduire Harpagon, Valère le *prend en compte* sans que transparaisse ni proximité ni distance de sa part quant au contenu propositionnel de ce PDV, même si *pour Harpagon* Valère semble en accord avec l'adage, et donc le *prend en charge*²⁵. D'où il appert que l'identification d'une prise en charge qui engage l'énonciateur, ou d'une prise en compte qui l'exonère de toute responsabilité énonciative quant au contenu propositionnel du PDV rapporté, relève de l'interprétation. Plus précisément, elle relève du PDV de *l'énonciataire* et des données dont il dispose pour élaborer son interprétation des PDV auxquels il est confronté, preuve que les PDV s'analysent toujours d'après d'autres PDV. En situation de double énonciation, comme c'est le cas au théâtre, le dédoublement de l'énonciataire en énonciataire représenté (le personnage auditeur) et en énonciataire de la représentation (le public) dédouble les PDV depuis lesquels sont interprétés les mécanismes de validation ou d'invalidation des contenus propositionnels véhiculés par les discours. Contrairement à Harpagon, le public est mis en situation de comprendre, grâce au cotexte élargi, grâce à des données multimodales comme le ton, les gestes ou les mimiques, que dans cette scène Valère se contente de feindre une prise en charge

du PDV gnomique, alors que, de son propre PDV sur la citation, on ne peut rien préjuger sinon qu'il est avant tout utilitariste et pragmatique, puisqu'il revient en fait à instrumentaliser la citation à des fins de manipulation, sans qu'il soit véritablement possible de se prononcer sur le degré d'adhésion du personnage au propos cité²⁶.

Sur/sous/co-énonciation

- 14 La distinction entre prise en charge et prise en compte étant établie, il est possible de spécifier les différentes modalités de la prise en charge entre sur-, sous- et co-énonciation. Ces notions couvrent le champ des possibles interactionnels entre énonciations dans les discours. Il s'agit là de trois « postures énonciatives » distinctes spécifiant trois grands modes d'articulation des PDV :

La co-énonciation est la coproduction d'un PDV commun et partagé par deux locuteurs / énonciateurs [...]. La sur-énonciation est la coproduction d'un PDV surplombant de L1 / E1 (A) qui reformule le PDV de B en paraissant dire la même chose tout en modifiant à son profit le domaine de pertinence du contenu ou son orientation argumentative. C'est une forme d'accord modulé par L1 / E1 en vue d'un avantage cognitif et/ou interactionnel, comme s'il se donnait le rôle de compléter le PDV initial de B, de lui donner son vrai sens, son véritable enjeu. Enfin, la sous-énonciation est la coproduction d'un PDV « dominé », L1 / E1, le sous-énonciateur A, reprenant avec réserve, distance ou précaution un PDV de B²⁷.

- 15 On trouvera au chapitre 11 consacré à l'humour et à l'ironie l'exemplification la plus claire de ces trois différentes postures énonciatives :

(2) On dit que l'homme est un loup pour l'homme et selon moi c'est on ne peut plus vrai. (co-énonciation)

(3) On dit que l'homme est un loup pour l'homme. Pour les femmes aussi, et peut-être même surtout. (sur-énonciation)

(4) Jusqu'à preuve du contraire, l'homme serait un loup pour l'homme. (sous-énonciation)²⁸

- 16 L'intérêt de cette nomenclature relativement intuitive, c'est la précision qu'elle apporte à l'analyse des figures au niveau de leurs effets en contexte sur les différentes parties prenantes de la communication. Les différentes postures énonciatives rendent par exemple adéquatement compte de la dynamique discursive que déclenchent les lapsus, avec les rebonds possibles des différents partenaires de la conversation selon qu'ils choisissent d'ignorer ou de souligner un lapsus de leur correspondant, qu'ils se désolidarisent de leurs propres lapsus ou au contraire les assument, voire explicitent et amplifient leur pertinence²⁹. Les variations de postures s'avèrent également très précieuses pour distinguer l'humour comme fait de sous-énonciation, de l'ironie reposant sur la sur-énonciation, et de manière générale pour analyser les figures de pensée de la deuxième partie de *La Confrontation des points de vue*. Retournant une dernière fois à notre exemple tiré de *L'Avare*, nous voyons que la *sur-énonciation*, par Valère, d'un PDV2 instrumentalisé pour séduire Harpagon est appréhendée par ce dernier comme un cas de co-énonciation sincère. Là encore, le montage des PDV change d'apparence suivant le PDV depuis lequel il est reçu. Particulièrement mobilisée aux chapitres 15, 16 et 17, cette typologie des postures énonciatives se trouve à l'évidence à cheval sur la problématique des « relations interpersonnelles (dans le monde du texte) » (partie II), et celle de l'élaboration des figures de l'énonciateur déclinées notamment en idiolectant original, ethos à visée essentiellement

argumentative, ou figure d'auteur investie d'une certaine autorité (partie II, chapitres 15, 16 et 17, et partie III, chapitres 18, 20 et 22).

II. Résumé des différents chapitres de *La Confrontation des points de vue dans la dynamique figurale des discours*

Partie I

- 17 Maintenant la distinction classique entre figures de mot et figures de pensée « pour sa commodité, quoiqu'utilisée avec des réserves³⁰ », la première partie entreprend d'investiguer chaque classe de figures à part, au motif que « la distinction du jeu des locuteurs/énonciateurs avec les signifiés ne repose pas sur les mêmes mécanismes que les jeux avec les signifiants³¹ ».
- 18 Exemple des dynamiques énonciatives à l'œuvre dans le jeu avec le signifiant, « [l']à-peu-près présente [...] une première étape vers la communisation du nom propre, en instaurant en discours un cumul de la valeur dénominative avec une valeur signifiante, le plus souvent exemplaire, qui acquiert une dimension figurale³². » Ce chapitre 1 fait apparaître de façon très intéressante comment l'à-peu-près contribue à « facetter » le référent en jouant notamment sur des « forçages », des « approximations », en bref « un usage irrévérencieux des signifiants qui servent ensuite à une réinterprétation motivée (satirique) du référent³³ ». Jouant à plein, c'est le « regard du locuteur sur les référents » qui en éclaire les différentes facettes suivant la finalité épideictique adoptée : éloge ou, plus souvent, blâme et ridiculisation.
- 19 Le chapitre 2 étudie le jeu des PDV dans la contrepèterie, considérée comme une figure au même titre que la métaphore, la métonymie, etc. Le chapitre abonde en réjouissants exemples illustrant le mécanisme général de dédoublement orienté des PDV et des énonciateurs qu'ils impliquent, consistant à minorer de façon patente un PDV littéral au profit d'un PDV second à recomposer par déplacement de phonèmes : « L1 / E1, après avoir pris en charge PDV1 et délégué PDV2 à e2, ferait entendre sa préférence pour PDV2, via un certain nombre d'indices³⁴ ». Figure d'ambiguïté, le contrepèterie se prête à deux lectures quant au jeu des PDV qu'il met en place : une « lecture substitutive » interprétant PDV1 comme simplement *pris en compte* en quelque sorte *de facto*, dans la mesure où ce PDV est effectivement actualisé dans le dire, et interprétant le PDV2 latent comme celui qui est véritablement *pris en charge*. La « lecture cumulative » entérine la pertinence à la fois de PDV1 et de PDV2, tout en suggérant la pertinence accrue de PDV2³⁵. Figure ludique par excellence, le contrepèterie manifeste surtout que la prise en charge porte, plus largement, sur « l'activité de jeu » elle-même, voire le « jeu avec les stéréotypes³⁶ ».
- 20 Le chapitre 3 interroge la possibilité de voir dans les *lapsus clavis*, c'est-à-dire les lapsus faits au clavier, d'authentiques jeux de mots. En examinant, à partir de courriels personnels, la pertinence des lapsus, l'auteur répond par l'affirmative. Liée à la situation énonciative, aux liens interpersonnels entre les correspondants, cette pertinence s'apprécie en situation et en dialogue, dans les réponses qu'entraînent les lapsus, témoignant de leur identification, de leur « partageabilité » et surtout, condition englobant identification et partageabilité, leur drôlerie. Ici encore, deux PDV

coexistent et deux prédications distinctes sont actualisables, offrant la possibilité d'une récréation verbale à plusieurs joueurs dont les réactions permettent d'apprécier la qualité des différents lapsus. On voit apparaître un fil directeur de l'ouvrage et qui participe à son mérite, à savoir une volonté constante d'apprécier la valeur – esthétique, pragmatique, cognitive, etc. – des figures sans les hiérarchiser entre elles a priori : un bon lapsus vaut mieux qu'un pauvre oxymore, un bon contrepet qu'une plate métaphore.

- 21 La distinction entre les figures de l'antanaclase et de la syllepse occupe le chapitre 4. Au lieu de distinguer ces figures sur la base traditionnelle du nombre d'occurrences lexicales (une pour la syllepse, deux pour l'antanaclase), A. Rabatel opte pour un critère sémantique visant à « assimiler plutôt la syllepse à la polysémie et l'antanaclase à l'homonymie³⁷. » L'auteur est amené à discuter le partage difficile entre homonymie et polysémie, et à faire intervenir notamment la distinction de Rémi-Guiraud³⁸ « entre polysémie forte ou faible, la polysémie faible correspondant au seuil minimal de distinction de deux significations d'un même mot (traits spécifiques), tandis que la polysémie forte concerne des traits génériques³⁹ ». L'investigation conduit A. Rabatel à diviser antanaclases et polysémies en deux sortes, suivant que ces figures sont *in absentia* ou *in praesentia*. La tendance avouée à « augmenter la part de l'homonymie en général » dans l'analyse de ces figures explique que soit analysé comme antanaclase un cas litigieux comme celui-ci : « Les étudiants, c'est comme le linge, quand il fait beau, ça sèche. » Car « si les significations de "sécher" figurent sous la même entrée dictionnaire et si "sécher" n'est répété qu'une fois⁴⁰ », la nécessité d'actualiser le verbe une fois comme intransitif (en parlant du linge), une fois comme transitif (en parlant des étudiants qui sèchent un/les cours) déporte la figure du côté du jeu homonymique et donc de l'antanaclase. Ce chapitre est particulièrement stimulant en raison de la clarification qu'il introduit dans un distinguo difficile à établir et parce qu'il explicite les trajets entre le Même et l'Autre sous-jacents à ces figures : « du Même vers l'Autre, dans les syllepses / la polysémie, autrement dit Ego → Alter vs de l'Autre vers le Même, dans les antanaclases / l'homonymie, autrement dit Alter → Ego⁴¹. »
- 22 Le chapitre suivant porte sur la créativité verbale dans les devinettes introduites par la question « Quel est le comble de / pour ? » Le chapitre s'ouvre sur une caractérisation précise des différents types de jeux auxquels se prêtent ces devinettes : avec des scénarios prototypiques ou des stéréotypes mondains, avec une logique hyperbolique poussée à l'absurde, avec des expressions figées⁴². Suit une réflexion sur les rapports entre devinettes, antanaclases et syllepses, témoignant de la cohésion de ce chapitre avec le précédent. Ce chapitre est exemplaire du souci continu d'A. Rabatel d'associer, à l'analyse détaillée d'exemples abondants, un questionnement plus général faisant bien apparaître pour les devinettes l'utilité analytique de la notion de PDV. Comme toute forme de créativité verbale, la devinette « interroge fondamentalement les relations traditionnelles de la signification basées sur un binarisme qu'on retrouve tant dans les relations entre signifiant et signifié que dans les approches dichotomiques – ou substitutives du langage. [...] La leçon de la plurisémie est d'interroger la relation univoque signifiant / signifié, dans l'ordre des lexies, comme dans celui du discours, puisque le ou les doubles sens des syllepses et des antanaclases se déploient pleinement lorsque l'interprète les actualise dans des prédications, lesquelles permettent de confronter des PDV différents, substitutifs ou cumulatifs⁴³. »

- 23 C'est dans le prolongement de ces constatations que s'inscrit le chapitre 6, consacré aux jeux sur les « pré-construits linguistiques » ainsi que les « prédiscours [...] plus ou moins chargés de formules⁴⁴ ». Soucieux de ne pas réduire la créativité verbale ludique au domaine littéraire, et de ne pas la réduire non plus à la simple création lexicale, A. Rabatel exploite pertinemment la notion de « formule » mise au point par Alice Krieg-Planque⁴⁵, dont l'intérêt est qu'elle permet « de penser la créativité verbale / lexicale de façon plus large que le jeu avec les seules locutions figées⁴⁶ », notamment en tenant compte de la créativité sémantique⁴⁷. Aussi l'enquête sur les jeux formulaires témoigne-t-elle, après l'analyse des à-peu-près, des lapsus ou des devinettes, de l'apport de *La Confrontation des points de vue* à la caractérisation des différentes figures ressortissant au dialogisme humoristique.
- 24 Les chapitres 7 et 8 se démarquent des précédents en ceci qu'ils ne portent plus sur des jeux de mots, mais sur la répétition. Le chapitre 7 vise à manifester la dimension macro-structurale de la répétition dans les litanies religieuses qui construisent leur texte « sur le mode de l'amplification⁴⁸. » Structurant l'énoncé de part en part, la répétition (syntaxique), dans la litanie, « fait figure, soulignant les relations sémantiques et les intentions pragmatiques d'un texte, interprétable selon une logique tabulaire, échappant à la logique du fil du discours⁴⁹. » Le chapitre fait admirablement ressortir les propriétés a) matricielles, b) cognitives et c) pragmatiques des répétitions litaniques qui a) font « avancer le discours en répétant *et* variant », b) « mett[ent] en valeur des facettes des objets du discours, ou des variations d'intention communicative, alimentant une incessante dialectique du même et de l'autre », c) prennent une efficacité invocatoire et propitiatoire tout en « donnant corps à une communauté⁵⁰ » de fidèles en situation de co-locution.
- 25 Étudié au chapitre 8, le poème « Sainte-Geneviève patronne de Paris » de Charles Péguy est passible d'analyses analogues aux précédentes. De même que « chaque vers des litanies est une variation d'un même et unique macro-PDV⁵¹ », la dynamique itérative du poème péguyen produit « des harmoniques, et, en fin de compte, un discours hyper-intégrant : les PDV, cumulatifs, se fondent en un méta-PDV, qui met en scène la bienveillance de la patronne de Paris et la certitude que son peuple sera sauvé⁵². » En forme d'explication de texte adroitement menée, ce chapitre illustre comment certaines positions clés d'A. Rabatel sur la dimension holistique du style, le mécanisme de « signifiance », la notion d'altérité : « inscrivant ce nouveau dans l'orbite du Même et du Pareil », la répétition relevant de la signifiance constitue « un fait textuel fondamental : les répétitions et leurs ajouts sous forme de variations produisent des harmoniques en halo qui confèrent une sursignification globale à un message dont le sens ultime est profus, disséminé sur l'ensemble du texte⁵³. »
- 26 Le chapitre 9, quant à lui, s'attache à décrire les « points de vue en confrontation » dans les antimétaboles. L'attention accordée à la dimension énonciative de la figure permet à l'auteur de distinguer les « antimétaboles PLUS (A+) » et les « antimétaboles MOINS (A-) », « selon que les points de vue contenus dans les propositions inversées se conjuguent ou s'excluent⁵⁴ ». Reparaît ici le souci méritoire d'A. Rabatel d'analyser les figures sous l'angle des usages et des stratégies énonciatives, sans réifier une typologie associant mécaniquement tel tour figural à tel effet pragma-énonciatif. Considérées comme lieu privilégié de ce que l'auteur nomme « l'envisagement », c'est-à-dire « une manière dialogique de concevoir les choses, d'exprimer un PDV en les envisageant de telle ou telle façon⁵⁵ », les antimétaboles possèdent une puissante fonction

argumentative jouant « sur le logos, mais aussi sur l'ethos et le pathos⁵⁶. » Elles contribuent à façonner une figure d'énonciateur, à l'exemple du « polémiste anticonsensuel », dont l'habileté à manipuler la figuralité verbale semble aller de pair avec une saisie complexe du réel⁵⁷. Si ce chapitre fait avancer la réflexion sur les antimétaboles, il laisse en suspens des questions qu'il signale à qui voudrait prolonger le travail amorcé : les hypothèses de recherche sont la proximité vraisemblable de l'A+ avec la co-énonciation et de l'A- avec le mécanisme de sur-énonciation, ainsi que le brouillage des oppositions syntaxiques dû à la signifiante figurale, c'est-à-dire ces « phénomènes sémantiques de halo aboutissant à ce que tout soit dans tout⁵⁸ ».

Partie II

- 27 La deuxième partie de l'ouvrage s'ouvre, après quelques pages de présentation, sur un chapitre consacré à l'ironie. A. Rabatel s'appuie sur les théories énonciatives de l'ironie – bien développées en France avec Ducrot, Berrendonner, Perrin – pour investiguer plus précisément la « posture énonciative » qui se dégage du procédé. Le chapitre est guidé par « l'hypothèse [...] que le PDV ironique fait l'objet dans un premier temps d'une prise en charge feinte du PDV explicite (PDV1), avant que l'énonciateur fasse implicitement entendre son véritable PDV (PDV2), un PDV plus pertinent que PDV1 [...]. Ce faisant, l'ironiste se distancie nettement de sa cible, fort d'un sentiment indiscutable de supériorité (cognitive, axiologique), en vertu de quoi il s'autorise à critiquer, voire à railler de façon plus ou moins agressive, plus ou moins sarcastique, en s'exonérant de la critique⁵⁹ ». L'ironiste adopte donc une posture surplombante de sur-énonciation qui l'oppose à l'humoriste, sous-énonciateur qui « s'inclut dans le cercle de la critique⁶⁰. »
- 28 Comme on le voit au chapitre 10, intitulé « Humour et sous-énonciation », c'est en effet la posture énonciative adoptée qui sert de pierre de touche à la distinction ironie/humour, même si, comme le reconnaît A. Rabatel, « un énoncé typiquement ironique et railleur peut s'interpréter *moderato* en un sens humoristique et [...] inversement un énoncé *a priori* humoristique peut s'interpréter *fortissimo*, comme dans les cas d'auto-ironie grinçante⁶¹. » La clarification du jeu postural à l'œuvre en régimes ironique et humoristique permet de dissocier la première de l'antiphrase, et d'interpréter l'énoncé prototypique « Quel beau temps ! [alors qu'il pleut, que L1 / E1 est seul]⁶² » comme un cas d'humour « en sous-énonciation⁶³ ».
- 29 Au chapitre suivant, c'est l'hyperbole qui est passée au crible de la théorie énonciative d'A. Rabatel. En ressort la description d'une figure comme « hyper-assertion intensive qui repose sur une posture de sur-énonciation, car le PDV hyperbolique en dit un peu plus que le PDV non hyperbolique⁶⁴ ». Fonctionnant sur « le décalage entre les dénominations et/ou les prédications attendues dans telle situation, tel univers de discours, tel genre, et celles que le producteur de l'hyperbole propose », la figure renforce une représentation positive ou négative du référent qui la dote d'une efficacité argumentative indéniable. Mais ce décalage représentationnel peut aussi, plus subtilement, incliner la figure du côté d'une « énonciation problématisante ». A. Rabatel saisit là une forme spécifique d'hyperbole qu'il propose, à l'exemple de Ricoeur pour la métaphore, de nommer « vive ». Alors que l'hyperbole « conventionnelle » exprime un « PDV1 doxal plus pertinent qu'un même PDV (PDV 2) exprimé sous une forme non hyperbolique », l'hyperbole « vive » exprime un « PDV1 hyperbolique plus pertinent qu'un même PDV (PDV2) exprimé sous une forme doxale non

hyperbolique⁶⁵ ». Dans le premier cas, l'hyperbole n'est que la co-énonciation d'une *doxa* déjà hyper-assertée, dans le second, elle est l'hyper-assertion d'une *doxa* sur-énoncée⁶⁶.

- 30 Le rapport du paradoxe à la notion d'altérité occupe le chapitre 13. Revient à cette occasion la différence fortement posée dans l'introduction générale entre *autres que soi* et *autre de soi*, mobilisée alors pour indiquer l'articulation entre les problématiques linguistique et intersubjective sous-jacentes à l'étude des discours. La complexité impliquée par l'élaboration de points de vue en confrontation s'appréhende en tous points du discours : autrui⁶⁷, soi-même (comme un autre)⁶⁸, l'objet du discours⁶⁹, la langue elle-même⁷⁰ constituent autant d'instances susceptibles de se dédoubler suivant le point de vue projeté sur elles, ou susceptibles d'entrer en confrontation (non nécessairement agonistique) comme c'est le cas lorsque deux individus distincts échangent des PDV divergents ou lorsqu'un même individu diffère des « images de soi rétrospectives, projectives, hypothétiques, imaginaires voire fantasmatiques » associées à « différentes époques », « différentes situations » ou influencées par « différentes conceptions⁷¹ ». À l'aune de cette réflexion sur l'altérité, le paradoxe est saisi comme contradiction entre deux (méso-)PDV pouvant se résorber en un macro-PDV non contradictoire : « *ce qui est senti comme contraire d'un certain point de vue (doxal) ne l'est pas d'un autre point de vue, qui fait preuve d'une perspicacité supérieure⁷².* »
- 31 « Les listes mettent de l'ordre tout en laissant sourdre l'angoisse d'une illusoire maîtrise » peut-on lire au commencement du chapitre 14. La tension constitutive de la figure de la liste est ainsi indiquée, et c'est elle qui sera étudiée à partir d'exemples tirés de romans historiques des XIX^e et XX^e siècles (*Le Vicomte de Bragelonne*, *La Comtesse de Charny* d'Alexandre Dumas, *Tango chinetoque* de San-Antonio, *Le Bouquet* d'Henri Calet, etc.). L'analyse de la liste conduit d'abord à relativiser deux critères d'identification des listes traditionnellement présentés comme *sine qua non*, savoir d'un côté le caractère incomplet voire asyntaxique des prédications mises en liste, de l'autre la mise en colonne des éléments de la liste⁷³. Certes, « les listes sont plus aisément objectivables avec la typographie en colonne », pour autant, « elles ne cessent pas d'être des listes, lorsque la liste est linéarisée : dès qu'on est en capacité de dégager des principes d'organisation (de listage), on est dans une énumération ordonnée, et donc dans une liste⁷⁴. » Contestant la position de Bernard Sève pour qui « dans la liste, personne ne parle⁷⁵ », A. Rabatel pose l'existence d'un méta-(ou macro-)énonciateur dont le PDV peut être inféré, avec plus ou moins de certitude, de « l'accumulation, et plus encore la répétition ordonnée [des] items⁷⁶ » de la liste. Construire une liste, c'est construire un PDV surplombant dont les caractères se dégagent de l'ensemble des items de la liste.
- 32 Clôturent la deuxième partie de l'ouvrage, les chapitres 15, 16 et 17 décrivent certains traits figuraux propres aux discours de tel ou tel « sujet philosophant », André Comte-Sponville pour les chapitres 15 et 16, et Abdenour Bidar au chapitre 17. Parcours subjectif de son auteur dans l'histoire de la philosophie autant que réflexion critique sur la tradition passée, le *Dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville présente une dimension fortement polyphonique. Citations, résumés d'arguments et de thèses abondent, offrant un substrat énonciatif complexe, idéal au déploiement du cadre notionnel d'A. Rabatel. Ouvertement inspirée de la sociologie bourdieusienne, dont elle reprend notamment le concept de « champ », l'analyse des postures énonciatives aboutit à une interrogation sur la construction éthotique du sujet philosophant à travers « la construction interactionnelle des points de vue et de la place que les

énonciateurs se donnent, en continuité ou en rupture avec telle théorie du champ⁷⁷. » Le chapitre 17 dégage de façon convaincante la fonction pragmatique des énoncés aphoristiques de Comte-Sponville. La mise au jour de leurs principaux invariants stylistiques révèle leur fonction de « mise en scène des sujets philosophant(s)⁷⁸ ». L'analyse présente l'intérêt de distinguer de façon particulièrement fine les différents régimes de sur-énonciation, suivant que le sur-énonciateur sponvillien se mette en surplomb critique de la *doxa*⁷⁹, d'une autorité reconnue dans le champ philosophique⁸⁰ ou de soi-même⁸¹. C'est toute la souplesse du concept de posture qui apparaît ici et témoigne de l'amplitude des possibles énonciatifs qu'explorent les énonciateurs, en fonction des visées pragmatiques poursuivies. Derrière un cas d'école de construction éthotique adroite, jouant de tous les registres de la co-/sur-/sous-énonciation, le contenu philosophique du *Dictionnaire* de Comte-Sponville suggère un élargissement possible de la théorie des postures : Rabatel « risque » ainsi l'hypothèse stimulante « que la co-énonciation équivaut à penser avec les autres, la sur-énonciation à penser par soi-même à partir des autres, et la sous-énonciation à se mettre à l'écoute des autres (ou de ces autres que sont le monde ou la langue)⁸² ».

- 33 On retrouve au chapitre 16 ce passage de l'analyse linguistique à l'appréhension de l'intersubjectivité, de la complexité et de la mobilité des points de vue. De fait, les « anaphores résumantes à dimension formulaire », non moins foisonnantes que les aphorismes dans le *Dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville, se prêtent particulièrement au brio figural – et conséquemment au jeu sur les postures énonciatives. « Retour réflexif⁸³ », lieu d'« explicitation⁸⁴ » à « dimension paraphrastique (explicative)⁸⁵ », ces anaphores résumantes à dimension formulaire combinent l'autonomie de la formule avec un fort dialogisme lié à leur co(n)texte d'apparition. Au terme du chapitre, leur caractère anaphorique ainsi que leur forte « détachabilité⁸⁶ » découlant notamment de leur ostension figurale⁸⁷ apparaissent comme les propriétés cardinales des « anaphores résumantes à dimension formulaire ».
- 34 La reformulation est aussi au cœur du chapitre suivant. Mettant davantage en avant leur fonction matricielle pour la pensée, A. Rabatel creuse l'hypothèse d'une convergence tendancielle de certains invariants stylistiques avec certains genres dans lesquels ces invariants prolifèrent de façon particulièrement remarquable. En plus des aphorismes et des reformulations des chapitres 15 et 16, certains discours philosophiques se prêteraient ainsi tout spécialement au « flux reformulationnel », soit à ces « reformulations en cascade » qui jouent un « rôle figural d'engendrement et de configuration du texte⁸⁸ » déterminant dans ce genre d'écrits.

Partie III

- 35 Parce que « [l']histoire des figures pose inévitablement la question du style⁸⁹ », c'est à cette problématique que s'attelle pour finir A. Rabatel. Fidèle à la perspective pragma-énonciative qui oriente tout l'ouvrage, l'auteur entreprend de saisir le style à partir de la notion de « figure d'auteur⁹⁰ » telle que l'a théorisée Michel Foucault, arguant de ce que « c'est la figure d'auteur, construite dans et par le texte, qui donne son sens à ses composantes idiolectales, stylistiques et éthotiques.⁹¹ » En d'autres termes, la figure d'auteur constituerait donc un « interprétant⁹² » absolument capital pour saisir la signification des énoncés, en particulier parce que nombre d'entre eux comportent, parmi leurs différents objectifs, celui de (re)créer une figure d'auteur *ad hoc*. On mesure

le chemin parcouru depuis le positivisme de jadis qui résumait le sens des énoncés à l'intention de leur scripteur, et le structuralisme de naguère qui ne voulait recourir qu'au texte seul sans prendre en considération son entour historique ou ses conditions d'énonciation. L'approche d'A. Rabatel est exemplaire des progrès qu'a apportés la linguistique énonciative dans la théorie littéraire, en permettant de penser de façon plus fine toute la complexité des messages verbaux, en toute lucidité quant à ce qui relève de l'objectivable ou non⁹³.

- 36 Le chapitre 18 décrit ainsi l'articulation entre idiolecté et idiolectant sensible dans la production idiolectale, conçue comme une « scénographie énonciative » qui « fait entendre les calculs pragmatiques du locuteur / énonciateur⁹⁴ ». Ces derniers sont fondamentaux, et font que « l'idiolecte [...] n'est pas un "lecte" comme les autres⁹⁵ ». Qu'on en obtienne un gain cognitif⁹⁶ en « croquant » l'idiolecté par la carnavalisation de son langage, ou un gain symbolique⁹⁷ ouvrant l'accès à telle ou telle communauté caractérisée par un air de famille dans le langage de tous ses idiolectants, « l'idiolecte ne fait sens que dans l'interaction : on choisit toujours de représenter l'autre, ou de se représenter en fonction de ses propres intérêts et de la nature de la relation qu'on noue avec autrui⁹⁸. »
- 37 Plaidoyer pour une approche « moniste » de la notion de style, le chapitre 19 se place sous le patronage de Maurice Merleau-Ponty pour qui « [l]es opérations expressives se passent entre parole pensante et pensée parlante, et non pas, comme on le dit légèrement, entre pensée et langage⁹⁹. » Non seulement le philosophe formule avec force l'intrication indissoluble entre signifiant et signifié, mais ses écrits préfigurent aussi les recherches d'A. Rabatel sur l'importance des PDV dans l'acte d'énonciation et leur aptitude à accroître le potentiel investigateur, représentationnel et argumentatif du langage : « Un langage au contraire qui donne nos perspectives sur les choses et ménage en elles un relief inaugure une discussion qui ne finit pas avec lui et suscite lui-même la recherche¹⁰⁰. » Au terme du chapitre, A. Rabatel met en regard les notions d'idiolecte et de style comme deux inscriptions distinctes de la subjectivité dans le langage : « Les deux notions appréhendent le singulier dans le langage selon des modalités différentes. On change de style [...], on ne change pas d'idiolecte – même si on peut le moduler selon les situations et les interactions [...] sans toutefois remettre fondamentalement en cause son fondement idiosyncrasique. Alors que le ou les styles participent de la construction socio-discursive des sujets, l'idiolecte relève de celle d'une identité langagière en prise sur une dialectique corps parlant / parole parlante, déjà dans la dialectique de re-présentation de soi qui est au cœur des interactions [...]¹⁰¹. »
- 38 Au chapitre 20, A. Rabatel remet sur le métier la « dialectique du singulier et du social » au travail dans « les processus de singularisation » que sont le style, l'idiolecte et l'éthos. « Sans prétendre apporter un éclairage définitif sur les relations entre style, idiolecte et éthos », le chapitre affine les distinctions entre ces trois notions en réfléchissant sur le degré d'intentionnalité des énonciateurs ainsi que leurs visées pragmatiques. Ainsi est-on moins responsable de son idiolecte que de son éthos ou de son style, dans la mesure où éthos et style sont davantage produits en référence à une intention forte orientée vers l'action (éthos) ou la création (style) que l'idiolecte : « si l'idiolecte, c'est la tension singularisante du soi pris dans la dialectique co-énonciative et interactionnelle, où ma parole est comme un vêtement qui colle à ma peau et qui dit la vérité de mon être, si l'éthos, c'est la parole incorporée à des fins argumentatives, le

style, c'est la recherche de l'affirmation d'une singularisation de la parole dans le cadre du jeu avec les contraintes socio-culturelles des genres, qui s'imposent aux individus¹⁰². »

- 39 Relativement bref, le chapitre 21 porte lui aussi sur le style. Fort de sa conception interactionnelle du style, A. Rabatel le situe à l'articulation du singulier et du collectif, en référence aux genres discursifs qui constituent le champ des possibles du dire. L'auteur suggère par ailleurs tout le bénéfice que la théorie littéraire peut tirer d'une « sociologie des acteurs » comme celle que développe le sociologue Bernard Lahire. L'analyse sociologique des tensions entre normes collectives et aspirations individuelles, déterminisme des facteurs et activité des acteurs apparaît comme un modèle intéressant pour repenser la notion de style, située elle aussi à l'interface du singulier et du collectif. La fin de l'article constitue un dialogue avec l'écrivain Pierre Bergounioux autour de cette question, d'où ressort en particulier « la part structurante de l'extérieur dans tout processus de singularisation¹⁰³. »
- 40 À partir de l'analyse de quatre textes du linguiste Jean-Michel Adam, le dernier chapitre de *La Confrontation des points de vue* met en évidence quelques procédés concrets grâce auxquels peut se construire une figure d'auteur particulier, en l'espèce théoricien et vulgarisateur. C'est l'un des intérêts du chapitre que d'étudier des textes non littéraires, et de faire apparaître la cohérence entre tels procédés d'écriture spécifiques et telle élaboration de figure d'auteur. Le chapitre investigate notamment les schémas et les reformulations, en s'interrogeant sur la part de monologisme ou de dialogisme impliquée par ces différentes mises en formes. Analyse subtile d'une pensée qui joint à la vulgarisation d'une méthode (la linguistique textuelle de J.-M. Adam) le plaidoyer en faveur de celle-ci, ce chapitre pourrait bien inciter le lecteur à retourner les méthodes et les concepts d'A. Rabatel contre leur propre auteur. Peut-être découvrirait-on alors des procédés analogues à ceux exploités par J.-M. Adam ; plus probablement, se trouveraient confirmées les visées essentielles de l'ouvrage et qui en font la qualité : clarté pédagogique des explications, souci d'approfondissement, souci de faire le tour complet de telle ou telle figure en multipliant et en variant les exemples, aspiration à la rigueur scientifique que manifeste un dialogue constant au sein de divers champs disciplinaires (la linguistique d'abord, mais aussi la philosophie et la sociologie).

Conclusion

- 41 *La Confrontation des points de vue dans la dynamique figurale des discours* couvre environ quinze années de la production scientifique d'A. Rabatel, entre 2005 et 2021. Panorama global des principales idées et des principaux concepts mis au point et progressivement affinés sur cette période de temps, l'ouvrage vaut encore pour les propositions vivifiantes qu'il apporte à la réflexion sur des figures étudiées de façon relativement marginales, comme les devinettes par exemple. Aussi *La Confrontation des points de vue* apparaît-il, en dépit de sa longueur, comme un excellent ouvrage pour prendre connaissance d'une théorie du langage puissamment organisée tout en constatant l'efficacité opératoire de cette « boîte à outils théorico-pratique¹⁰⁴ » aussi fournie que maniable, passé un petit temps de familiarisation avec les différentes notions. Maintes hypothèses et propositions de travail disséminées au long du texte laissent à penser que

cet outillage et le système théorique qui le supporte s'enrichiront encore dans les années à venir.

NOTES

1. Alain Rabatel, *La Confrontation des points de vue dans la dynamique figurale des discours. Énonciation et interprétation*, Limoges, Lambert-Lucas, 2021, p. 9.
2. Rabatel, op., cit., p. 9, italiques de l'auteur.
3. Régis Debray, *Du génie français*, Paris, Gallimard, 2019.
4. Et j'attire ici l'attention sur le sous-titre de l'ouvrage ainsi que sur le §2 de l'introduction générale.
5. Marc Bonhomme, *Les Figures clés du discours*, Paris, Seuil, 1988, p. 7, cité dans Rabatel, op., cit., p. 23.
6. Rabatel, op., cit., p. 21-22.
7. Respectivement, chapitres 3, 7 et 14.
8. Les références citées par l'auteur à l'appui de cette façon d'envisager le style sont notamment Marc Bonhomme, le livre de George Lakoff et Mark Johnson *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1985, Michele Prandi, Catherine Détrie.
9. Voir le chapitre 19 et notre résumé infra.
10. Rabatel, op., cit., p. 15.
11. La notion de prise en compte est importante. À distinguer de la « prise en charge », elle est expliquée infra.
12. On pourrait multiplier les exemples. En voici deux tirés de la littérature estudiantine : Jean-Michel Adam, *Le Récit*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1996, et Yves Stalloni, *Les 100 mots du roman*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2017.
13. Georges Kleiber cité dans Rabatel, op., cit., p. 30, note 35.
14. L'ouvrage applique la réforme orthographique de 1990.
15. Rabatel, op., cit., p. 35.
16. Rabatel, op., cit., p. 17.
17. Rabatel, op., cit., p. 29.
18. Rabatel, op., cit., p. 38.
19. Rabatel, op., cit., p. 19. Voir aussi Alain Rabatel, *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Éthique, empathie, point(s) de vue*, Limoges, Lambert-Lucas, 2017, et Alain Rabatel, « Empathie et récit », *Pratiques*, 181-182, en ligne.
20. Les distinctions majuscules/minuscules des abréviations sont établies par Alain Rabatel.
21. Rabatel, op., cit., p. 50.
22. Molière, *L'Avare*, Acte III, scène 5.
23. « L'inversion syntaxique, caractéristique de l'antimétabole, exige la répétition de mots dans un ordre inverse et dans des propositions successives, comme dans la réversion [...] ». À ces critères syntaxiques s'ajoute celui d'un lien de subordination rendant possible un changement de sens entre les propositions. De fait, « manger » et « vivre » dans le premier syntagme correspondent respectivement aux verbes « s'alimenter » et « survivre » chapeautés par un lien causal, et dans le deuxième syntagme « exister » et « consommer de la nourriture [indépendamment de toute nécessité physique comme de tout hédonisme] », procès associés

cette fois déontiquement (en vertu de ce qu'il faut faire ou de ce qu'il ne faut pas faire). Voir le §1.2 du chapitre 9.

24. Ou quasi pris en charge dans la mesure où ce PDV ne peut qu'être « imputé » à l'« ancien », avec toutes les incertitudes qu'introduit ici la distance historique : « C'est parce qu'il y a une grande différence entre cette PEC hic et nunc et entre cette PEC imputée [liée à l'attribution par L1 / E1 d'un hétéro PDV à un hétéro énonciateur] que j'ai parlé de quasi-PEC [...] ». Rabatel, op., cit., p. 50.

25. « [...] selon la nature et le degré des indices de distance ou de proximité (notionnelle, épistémique, idéologique, axiologique), on parlera de consonance (accord implicite) ou de dissonance (désaccord implicite) », Rabatel, op., cit., p. 50.

26. Cet exemple, absent de *La Confrontation des points de vue*, a donné lieu à un instructif échange avec A. Rabatel portant tout particulièrement sur la différence entre prise en charge et prise en compte. Considérant la duplicité manifeste – sauf pour Harpagon – de Valère, j'ai parlé à son sujet de « prise en compte » du PDV gnomique de l'« ancien », là où A. Rabatel préfère parler de « prise en charge » en soulignant que cette PEC est « feinte, effective, distincte d'une PEC effective, sincère ». Ces divergences proviennent en fait, me semble-t-il, de ce que j'épouse pour ma part le PDV du public qui assiste à la représentation (pour autant que l'on puisse l'objectiver), public aux yeux de qui Valère instrumentalise de façon patente une sententia bien tournée sans que le texte permette d'établir la convergence du PDV de Valère (E1) avec celui de e2. Le choix terminologique d'A. Rabatel manifeste, à ce qu'il me semble, une préférence pour le PDV d'Harpagon, car lui seul – sauf à jouer la scène devant un public excessivement crédule – peut croire, et c'est tout le but de la manœuvre, que Valère prend effectivement en charge le PDV moral de e2. Gageons que la confrontation des terminologies ici rapportée et des PDV dont ces terminologies sont porteuses gagne à s'articuler, non pas substitutivement, mais cumulativement, comme le préconise d'ailleurs fréquemment A. Rabatel lui-même dans son livre.

27. Rabatel, op., cit., p. 67.

28. Rabatel, op., cit., p. 333.

29. Chapitre 3, « À quelles conditions les lapsus clavis sont-ils des jeux de mots ? », p. 139-160.

30. Rabatel, op., cit., p. 83.

31. Rabatel, op., cit., p. 83.

32. Rabatel, op., cit., p. 84.

33. Rabatel, op., cit., p. 109.

34. Rabatel, op., cit., p. 113.

35. Rabatel, op., cit., p. 131.

36. Rabatel, op., cit., p. 117.

37. Rabatel, op., cit., p. 169.

38. Sylvianne Rémi-Guiraud, « Du calembour à la création sémantique : en passant par la syllepse », dans Yannick Chevalier et Philippe Wahl (dir.), *La Syllepse. Figure stylistique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 121-138.

39. Rabatel, op., cit., p. 171.

40. Rabatel, op., cit., p. 184.

41. Rabatel, op., cit., p. 188.

42. Rabatel, op., cit., p. 196-199.

43. Rabatel, op., cit., p. 210.

44. Rabatel, op., cit., p. 215.

45. Alice Krieg-Planque, *La notion de « formule » en analyse de discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009.

46. Rabatel, op., cit., p. 228.

47. Rabatel, op., cit., p. 221-223.

48. Rabatel, op., cit., p. 231.

49. Rabatel, op., cit., p. 233-234.
50. Rabatel, op., cit., p. 245.
51. Rabatel, op., cit., p. 242.
52. Rabatel, op., cit., p. 263. Les termes « macro-PDV » et « méta-PDV » sont synonymes, à ceci près que l'accent est déplacé, du macro-PDV au méta-PDV, de la question de l'empan du PDV à celle de ses fonctions de récapitulation et de cohésion argumentative. Voir Rabatel, op., cit., p. 47, note 62.
53. Rabatel, op., cit., p. 248.
54. Rabatel, op., cit., p. 267.
55. Rabatel, op., cit., p. 272 note 10.
56. Rabatel, op., cit., p. 280.
57. Rabatel, op., cit., p. 280-282.
58. Rabatel, op., cit., p. 284.
59. Rabatel, op., cit., p. 302.
60. Rabatel, op., cit., p. 327.
61. Rabatel, op., cit., p. 329.
62. Rabatel, op., cit., p. 343.
63. Rabatel, op., cit., p. 345.
64. Rabatel, op., cit., p. 351.
65. Rabatel, op., cit., p. 357.
66. Rabatel, op., cit., p. 361-366.
67. Rabatel, op., cit., p. 373-374.
68. Rabatel, op., cit., p. 374-375.
69. Rabatel, op., cit., p. 375-377.
70. Rabatel, op., cit., p. 377-378.
71. Rabatel, op., cit., p. 374.
72. Rabatel, op., cit., p. 384, italiques de l'auteur.
73. Rabatel, op., cit., p. 392-396.
74. Rabatel, op., cit., p. 396.
75. Bernard Sève, *De haut en bas. Philosophie de la liste*, Paris, Seuil, p. 89 cité dans Rabatel, op., cit., p. 400.
76. Rabatel, op., cit., p. 401.
77. Rabatel, op., cit., p. 411.
78. Rabatel, op., cit., p. 417.
79. Rabatel, op., cit., p. 422-423.
80. Rabatel, op., cit., p. 424-426.
81. Rabatel, op., cit., p. 426-428.
82. Rabatel, op., cit., p. 436.
83. Rabatel, op., cit., p. 439.
84. Rabatel, op., cit., p. 439.
85. Rabatel, op., cit., p. 440.
86. Rabatel, op., cit., p. 456.
87. L'auteur note dans ces énoncés des antithèses, des chiasmes, des antimétaboles, des formulations oxymoriques, des structures rythmiques remarquables, etc. Voir Rabatel, op., cit., p. 447.
88. Rabatel, op., cit., p. 470.
89. Rabatel, op., cit., p. 481.
90. Rabatel, op., cit., p. 519-521.
91. Rabatel, op., cit., p. 482.
92. Au sens peircien.

93. Savoir ce qui relève ou non de l'objectivable, tel a été, à l'évidence, l'un des gros problèmes de la critique d'auteur et de la critique structuraliste, problème auquel la linguistique pragma-énonciative apporte un certain nombre de réponses.

94. Rabatel, op., cit., p. 489.

95. Rabatel, op., cit., p. 500.

96. Rabatel, op., cit., p. 493-499.

97. Rabatel, op., cit., p. 499-500.

98. Rabatel, op., cit., p. 500.

99. Maurice Merleau-Ponty, *Signes*, Paris, Gallimard, 2001 [1960], p. 26 cité dans Rabatel, op., cit., p. 508.

100. Merleau-Ponty, op. cit., p. 125, cité dans Rabatel, op., cit., p. 509.

101. Rabatel, op., cit., p. 514.

102. Rabatel, op., cit., p. 535.

103. Rabatel, op., cit., p. 545.

104. Rabatel, op., cit., p. 17.

AUTHOR

ROMAIN BILLET

Université Côte d'Azur